

Procès-verbal de la 35<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mardi 12 janvier 2016, de 19 h 07 à 22 h 10, à l'école Le Mascaret, 50 promenade Léopold-F.-Belliveau, Moncton.

## **PRÉSENCES**

### **Conseil d'éducation**

Madame Sara Abdessamie  
Monsieur Réal Allain  
Monsieur Gilles Cormier  
Monsieur Michel Côté  
Monsieur Marc LeBlanc  
Monsieur Roger Martin, vice-président (*audio*)  
Monsieur Gérard McKen, président  
Monsieur Luc Richard  
Madame Pamela Robichaud  
Monsieur Willy Wilondja

### **District scolaire francophone Sud**

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED  
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage  
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage  
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage (*audio*)  
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers  
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines  
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

## **ABSENCES**

Madame Monique Poirier  
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques  
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance

**19 h 07 Présentation – CPAE de l'école Le Mascaret**

Madame Sophie Boudreau, présidente du CPAE de l'école Le Mascaret, a fait une présentation sur les activités et les projets de l'école.

Le président a remercié Madame Boudreau pour sa présentation.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES**

Le président informe les membres que Madame Monique Poirier a motivé son absence.

Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

**2016-01-12 – CED – DSF-S – 309**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Sara Abdessamie)**

**Unanimité**

- Présentation – CPAE de l'école Le Mascaret
1. Ouverture de la séance
  2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
  3. Déclaration de conflit d'intérêts
  4. Considération et adoption du procès-verbal (8 décembre)
  5. Questions découlant du procès-verbal
  6. Points d'information
    - 6.1 Matière pédagogique : Programme Odyssée (moniteur de langue) et francisation
    - 6.2 Comparaison des programmes – secteurs francophone/anglophone – demande de présentation pédagogique
  7. Questions du public
- Pause
8. Politiques
    - 8.1 Méthode de gouverne
      - a) Politique 1.1 – Style de gouverne – formulaire d'autoévaluation
      - b) Politique 1.8 – Réunions du Conseil
  9. Points d'information de la présidence
    - 9.1 Clair 2016 (*ajout*)
    - 9.2 Études de viabilité – processus d'évaluation
    - 9.3 École de Dieppe
    - 9.4 Enveloppe égalitaire
  10. Points d'information de la direction générale
    - 10.1 Rapport financier – DSF-S
    - 10.2 Rapport financier – CED

- 10.3 Rapport – abandon scolaire (septembre 2013 à septembre 2014)
- 10.4 Formation des CPAE - suivi
- 10.5 Services commun – système de paie
- 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 12. Levée de la séance

### **3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun membre n'a déclaré de conflit d'intérêts.

### **4. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (8 décembre 2015)**

**2016-01-12 – CED – DSF-S – 310**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 34<sup>e</sup> réunion ordinaire du CED tel qu'il a été présenté. (Pamela Robichaud, Gilles Cormier)**

**Unanimité**

### **5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 34<sup>e</sup> assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 8.2b) – Discussion : Politique 4.0 – Politique de finalités : la version révisée de la Politique 4.0 a été placée sur le site Web.
- b) 9.5 – Lettre – CPAE de l'école Ste-Anne (évaluations – français 11<sup>e</sup>) : une lettre a été envoyée à la présidente du CPAE.

### **6. Points d'information**

#### **6.1 Matière pédagogique : Programme Odyssée (moniteur de langue) et francisation**

Le programme « Odyssée » est un programme fédéral de moniteurs de langues. Sous la supervision d'une ou d'un enseignant, le rôle du moniteur ou de la monitrice est d'encourager les jeunes d'aimer la langue française en leur présentant des activités se rattachant à la construction identitaire ou encore qui visent à améliorer la qualité de la langue notamment par l'entremise de la francisation. Madame Martine Girouard, responsable de ce dossier au DSF-S, a présenté le programme Odyssée et Monsieur Massy Tamdrari, moniteur de langue, a fait une présentation de son travail à titre de moniteur au DSF-S.

Le président a remercié Madame Girouard et Monsieur Tamdrari pour leur présentation.

#### **6.2 Comparaison des programmes – secteurs francophone/anglophone – demande de présentation pédagogique**

Après avoir fait un suivi auprès du MEDPE, la directrice générale explique que la dualité au sein du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance fait en sorte que les deux secteurs linguistiques travaillent de façon complètement indépendante dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'études. Ainsi, il n'est pas possible de comparer les deux secteurs quant aux programmes d'études et d'évaluation de ces programmes. Par contre, les représentants du MEDPE sont prêts à fournir toute information relevant du secteur francophone.

Certains membres ne sont pas satisfaits de cette réponse du MEDPE. Le CED demande quand même une comparaison des programmes au niveau des matières obligatoires au secondaire. La directrice générale fera le suivi auprès du MEDPE.

## **7. Questions du public**

Le président du CPAE de l'école L'Odysée a posé une question en lien avec le rapport de la vérificatrice générale du N.-B. relativement aux fonds recueillis par les écoles – à savoir où vont ces fonds. Le directeur des services administratifs et financiers a expliqué la procédure du DSF-S concernant ces fonds. Les CPAE devraient recevoir, de l'école, un état financier des fonds recueillies par les parents (levées de fonds et cotisation). Un suivi sera fait auprès des écoles.

## **8. Politiques**

### **8.1 Méthode de gouverne**

#### **a) Politique 1.1 – Style de gouverne – formulaire d'autoévaluation**

Le comité de la gouvernance et des politiques a présenté le formulaire d'autoévaluation révisé. À la lumière des discussions, la 5<sup>e</sup> question de la partie « *autoévaluation de la réunion* », soit « *les décisions étaient des décisions de groupe...* », sera supprimée.

**2016-01-12 – CED – DSF-S – 312**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le formulaire d'autoévaluation du Conseil tel qu'il a été révisé. (Gilles Cormier, Marc LeBlanc)**

**Unanimité**

#### **b) Politique 1.8 – Réunions du Conseil**

Le comité de la gouvernance et des politiques a soumis une version révisée de la Politique 1.8 – Réunions du Conseil. Il s'agit du libellé du point 1.8.2 – *Annonce des réunions du Conseil d'éducation* qui a été modifié. À la lumière des discussions, le type de réunions doit être clarifié dans le libellé. Ce point est confié au comité de la gouvernance et des politiques et reviendra à la prochaine réunion.

## **9. Points d'information de la présidence**

À ce moment-ci, le président demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : Clair 2016. Les membres sont d'accord.

### **9.1 Clair 2016**

Ce colloque aura lieu à Clair les 28, 29 et 30 janvier prochain. Le Conseil peut envoyer 2 membres. Le président a invité les membres à signaler leur intérêt d'y participer. Monsieur McKen et Madame Robichaud sont intéressés d'y participer.

### **2016-01-12 – CED – DSF-S – 313**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que Madame Pamela Robichaud et Monsieur Gérard McKen participent au colloque Clair 2016. (Réal Allain, Willy Wilondja)**

**Unanimité**

### **9.2 Études de viabilité – processus d'évaluation**

Tel qu'il a été convenu lors de la dernière réunion, une lettre a été envoyée au ministre afin de lui demander une prolongation jusqu'au 2 février pour terminer le processus d'évaluation – la prolongation a été accordée.

Deux dates de rencontres ont été fixées afin de respecter cet échéancier. Dans un premier temps, la rencontre du 20 janvier se veut une réunion d'analyse collective des données. Par la suite, le 2 février prochain sera la réunion décisionnelle en ce qui a trait aux études de viabilité des écoles ciblées au DSF-S.

Monsieur Pierre Laplante, de la firme NuFocus, a été invité à la réunion afin d'expliquer les outils d'évaluation et le processus d'analyse et de décision en lien avec les études de viabilité qui ont été montés et validés par le comité ad hoc. Le cartable de documentation (documentation qui a été fournie durant le processus de consultation et l'analyse synthèse de ces consultations) a également été distribué aux membres.

### **9.3 École de Dieppe**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

### **9.4 Enveloppe égalitaire**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

## **10. Points d'information de la direction générale**

### **10.1 Rapport financier – DSF-S**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

### **10.2 Rapport financier – CED**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

**10.3 Rapport – abandon scolaire (septembre 2013 à septembre 2014)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

**10.4 Formation des CPAE – suivi**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

**10.5 Services communs – système de paie**

Le District scolaire fonctionne avec un système de paie désuet et davantage fragilisé par une nouvelle technologie en constante évolution. Le directeur des ressources humaines a présenté les défis liés au système de paie actuel et a demandé l'appui du CED sur la possibilité que le système de paie puisse être un service commun.

**2016-01-12 – CED – DSF-S – 314**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu qu'une lettre soit envoyée pour appuyer la demande d'un système de paie commun. (Réal Allain, Gilles Cormier)**

**Unanimité**

**11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire**

La prochaine réunion aura lieu le mardi 9 février 2016 à l'école Arc-en-ciel.

**12. Levée de la séance**

22 h 10

---

Gérard McKen  
Président

---

Monique Boudreau  
Secrétaire